

Image not found or type unknown



retard de pension alimentaire

Par **chameau**, le **22/02/2013** à **06:04**

bonjour,

je suis un père divorcé, je paie la pension alimentaire depuis 3 ans par virement automatique. aujourd'hui ,je eu un appel de la police pour me convoquer car apparemment il y a un mois de retard , après ma vérification ,je aperçu que qu'étais le premier mois juste après le jugement , et le temps de mettre le virement en place .

ma question est la suivante :

est ce que je peut envoyer un mondât à mon ex-femme pour ce retard .

-pour la police , je risque quoi ?

merci